

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 avril 2010 en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel JOULIN, Maire.

Étaient présents : MM. THENIER, GOUPILLE, CHARTIER, HORNOY, HOUET, MAILLET, Mme PASSE, M. BARANGER, Mmes DABIN, BOUTIN, FROGER, GUILLAUT, LEROY, M. LECROIX, Mme GONEL, M. ROBERT, Mmes NICO, HAMARD, M. LEMIRE, Mme GUIRLINGER.

Absente excusée : Mme ALLARD procuration à Mme GUIRLINGER

Absent : M. GUILLOU

Secrétaire de séance : M. CHARTIER

A propos du compte rendu de la précédente séance, Mme NICO fait observer que dans le cadre du dossier concernant les éoliennes de moins de 12 m, un projet initial de délibération de portée moins générale avait été soumis préalablement à la Préfecture qui n'avait formulé aucun avis défavorable sur la proposition.

Le Maire a présenté les arrêtés pris dans le cadre de ses délégations d'attribution :

- Approbation de la convention de mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) pour un montant annuel de 3 097,87 €.
- Remboursement de 100 € d'arrhes versées pour la location de salle de l'Hopiteau du 21 avril 2010 par la Pétanque Brainoise

1. COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS ET DE REUNIONS

- C.C.V.L.A. (réunion du 16/2/2010)
Les points suivants ont été évoqués :
Les débats d'orientations budgétaires 2010 du budget principal, et des budgets du service Assainissement, lotissements et ateliers relais.
La superficie exacte et le montant précis de la vente de terrain à la SARL Ambulances Raine.
La création d'un emploi de chargé(e) de communication et de tourisme dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.
La cession de l'ensemble de la base nautique de La Ménitré et la conclusion d'un bail emphytéotique des campings de La Ménitré et St Mathurin sur Loire.
Le mandat donné au Président pour représenter les intérêts de la CCVLA dans le cadre de l'instance engagée par l'EARL Fargetton auprès du Tribunal Paritaire des Baux Ruraux.
M. JOULIN rappelle que les taux d'imposition de la CCVLA ont été votés lors de la réunion du 14 avril 2010 à Brain. Le taux de Taxe Professionnelle Unique (TPU) a été fixé à 13,95 % (13,13 % en 2009), et compte tenu de la mise en place d'une véritable fiscalité additionnelle, les taux des autres taxes ont évolué comme suit :
Taxe d'habitation : 0,42 % contre 0,003 % en 2009,
Taxe sur le foncier bâti : 0,58 % contre 0,005 en 2009
Taxe sur le foncier non bâti : maintien à 0,010 %.
A l'annonce des taux, M. MAILLET a fait remarquer que les hausses étaient dues aux transferts de compétence à la CCVLA et que l'on pourrait dans ce cas envisager une baisse des taux communaux. M. JOULIN rappelle que le conseil municipal a voté en faveur d'une stabilité des taux communaux pour l'année 2010.

- Comité Espaces verts (réunion du 25/2/2010)
 Mme PASSE a renouvelé l'objectif fixé pour 2010 d'obtenir une 1^{ère} fleur pour la Commune au niveau du concours régional des villes et villages fleuris. Dans cette optique, une plaquette de présentation de la commune a été confectionnée à l'intention des membres du jury qui procèdent à une visite des différents aménagements communaux.
 Mme PASSE a également présenté les différents aménagements prévus dans le cadre des plantations de printemps.
 La Commune a manifesté son intention de se porter acquéreur de deux terrains qui appartenaient à M. TERRIER Gilbert décédé en début d'année. Ces terrains situés en zone humide présentent un réel intérêt en raison de leur situation en bordure d'Authion et par leur caractère de prairies naturelles qu'il convient de préserver. Un courrier a été adressé au notaire chargé de la succession.
- Comité Sécurité Routière (réunion du 10/3/2010)
 M. HOUET a présenté le bilan de l'accidentologie en 2009 à l'échelon départemental. Au cours du 1^{er} trimestre 2010, on déplore déjà 14 accidents mortels. M. HOUET fait remarquer que ce sont principalement des jeunes et les deux roues qui sont touchés.
 Il a également commenté les résultats du comptage de véhicules réalisé entre les 7 et 11 décembre 2009 au niveau du terrain de camping Route de la Loire. On peut dénombrer environ 1100 véhicules/jour sur cet axe.
 Les actions actuellement en cours sur la commune ont été présentées parmi lesquelles : l'aménagement provisoire du carrefour rue de la Croix de Bois, rue des Lauriers, avenue du Val Fleuri. Plusieurs essais ont été réalisés à l'aide de baliroads : rond-point, chicanes. Il a été émis le souhait de tenter une expérience de modification de règles de priorités à ce carrefour, en installant des obligations d'arrêt pour les véhicules sur la rue de la Croix de Bois et non plus sur la rue des Lauriers et l'avenue du Val Fleuri. Une réflexion devra être engagée sur la rue de la Croix de Bois dans sa globalité avec un bureau d'études spécialisé. Un aménagement du carrefour rue de la Croix de Bois, route de l'Ardoise (RD 4) et route de la Chesnaie sera à prévoir à l'issue de l'élaboration du PLU.
 Un recensement exhaustif des « points noirs » sur l'ensemble du territoire communal a été dressé.
 Des actions de sécurité routière à destination des établissements scolaires seront menées prochainement sous forme de réunions d'information et d'exercices pratiques.
- Exercice de confinement Ecole élémentaire publique Charles Perrault 18 /3/2010
 Un exercice de confinement a été organisé à l'école élémentaire publique Charles Perrault dans le cadre du Plan de Prévention et de Mise en Sécurité (PPMS). Ces exercices doivent être organisés dans chaque école afin de mettre en situation élèves et enseignants en cas de survenance de phénomènes tels que nuages toxiques, tempêtes...
 L'exercice réalisé s'est révélé globalement satisfaisant. Toutefois des améliorations devront être trouvées notamment en matière de localisation et de coupure des dispositifs de fourniture d'énergies (électricité).
- Comité Médiathèque (réunion du 29/3/2010)
 Mme GUILLAUT a indiqué que la confection du tapis de lecture par l'équipe de bénévoles avance à grands pas et ce pour un coût très modique.
 Le comité de lecture qui est en place depuis maintenant un an fonctionne très bien et offre une facilité pour adhérents dans le choix de leurs ouvrages.
 Mme GUILLAUT a fait observer que le budget alloué a été réparti en vue des achats de livres, BD et autres revues et magazines.
 Une rencontre avec un auteur Jean-Baptiste CABEAU aura lieu le 30 avril 2010 à la médiathèque. Une lecture de son livre destiné au jeune public sera organisée.
 Enfin, Mme GUILLAUT est revenue sur les animations organisées dans le cadre de la semaine du Marais du 22 au 29 mai 2010 : atelier peinture, diaporama sur les travaux du Marais des Prés d'Amont, témoignages et moments d'échanges intergénérationnels et heure du conte dans le Marais.

- Bibliothèques C.C.V.L.A. (réunion du 30/3/2010)
Mme GUILLAUT a indiqué que ces rencontres inter bibliothèques interviennent environ tous les deux mois. Un descriptif des 8 bibliothèques du territoire communautaire a été remis au président de la CCVLA. La mise en réseau des bibliothèques et notamment le souhait de recourir à un bibliothécaire intercommunal a été abordée avec le président de la CCVLA . Toutefois, cet axe ne figure pas parmi les priorités et un recrutement selon le dispositif CAE pourrait constituer une piste.
Mme GUILLAUT rappelle que l'opération Livres en Fête se déroulera à partir du 16 octobre 2010 à Corné avec un spectacle donné à la salle du Séquoia. Le thème commun à chaque bibliothèque sera le voyage en chants-sons.
- Aménagement rues Bourgalin et du Moulin (réunion du 30/3/2010)
M. THENIER a rappelé que le bureau d'études Anjou Maine Coordination a été retenu pour mener à bien les études d'aménagement de ces voies et la maîtrise d'œuvre des travaux.
Il indique que cette réunion visait à définir les interventions préalables à prévoir sur les différents réseaux avant les travaux. Une fois le projet approuvé, la consultation d'entreprises serait lancée début juin 2010 et le démarrage des travaux début septembre pour une durée de 2 mois. Deux réunions d'information à destination des riverains seront programmées une avant la consultation d'entreprises et l'autre à l'issue du choix de l'entreprise chargée d'exécuter les travaux.
M. THENIER a présenté un plan avant-projet qui devra être retravaillé par le bureau d'études en vue d'une prochaine réunion en mai.
L'opportunité de réaliser également l'aménagement de la rue Guédon, au détriment de l'aménagement de trottoirs dans le centre bourg initialement prévu, a été évoquée et pourrait être retenue.
- Comité Culture (réunion du 6/4/2010)
Mme GUIRLINGER a présenté la conférence du mercredi 28 avril 2010 à 20H30 salle multi activités de la Médiathèque. Cette conférence sur le thème de « Naître, s'épouser, mourir à Brain du 17^e au 19^e siècle » sera donnée par Mme SALLAFRANQUE et M. THOME.
En septembre, face aux difficultés de trouver et se procurer un film sur l'école, la projection de « La guerre des boutons » sera programmée.
Le défraiement des déplacements d'un jeune brainois à l'occasion des différentes acquisitions de matériels de projection et de sonorisation sera prise en charge par la commune.
La prochaine conférence de mai aura pour thème « Les Tsiganes pendant la 2nde guerre mondiale ». Le lieu n'a pas encore été défini entre la salle des fêtes et la salle multi activités.
Dans le cadre des témoignages de brainois sur la guerre 39-45, le montage sera à réaliser prochainement.

2. INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé d'appliquer la revalorisation proposée de 0.79 %, et a fixé cette indemnité à 471,87 € à verser à la personne chargée du gardiennage de l'église. M. JOULIN prendra contact avec la Paroisse à ce sujet.

3. SICTOM LOIRE ET SARTHE

M. JOULIN a rappelé le contentieux qui oppose le SICTOM Loir et Sarthe à son prestataire les Ets BRANGEON sur les interprétations du marché en cours. A l'issue des différentes négociations et compte tenu des difficultés récurrentes rencontrées, le contrat avec l'entreprise Brangeon s'achèvera le 31 décembre 2010. Une nouvelle consultation sera lancée sur la base d'un cahier

des charges très précis recouvrant l'ensemble du service (collecte, fourniture de conteneurs, déchets d'emballages ménagers).

Lors des différentes réunions relatives aux réflexions à conduire sur le service à envisager à partir de 2011, les tendances qui semblent se dessiner iraient vers :

- l'abandon de la collecte du verre en porte à porte et un retour de cette collecte en apport volontaire dans des conteneurs enterrés dans le centre bourg,
- le passage à une collecte ordures ménagères et déchets d'emballages ménagers 1 fois tous les 15 jours (avec une modification du volume des conteneurs), cette solution entraînerait une révision du principe actuel de redevance incitative.

M. JOULIN précise que l'ensemble sera décidé en septembre 2010.

Le conseil municipal émet majoritairement un avis favorable à une éventuelle collecte tous les 15 jours.

Dans un autre ordre d'idée, M. JOULIN fait observer que le SICTOM est toujours à la recherche d'un terrain susceptible d'accueillir une déchèterie sur le territoire de la CCVLA, terrain évidemment situé hors secteur PPRI.

4. SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA REGION ANGEVINE : PLAN DE REFERENCE DE LA POLARITE ANDARD-BRAIN-CORNE

M. JOULIN est revenu sur la polarité à constituer au niveau des communes Andard-Brain-Corné. Il a rappelé l'organisation multipolaire du territoire et a précisé que la stratégie de développement dans les polarités devra respecter certaines règles visant à :

- Assurer un bon fonctionnement à l'échelle du bassin de vie de la polarité,
- Produire une offre conséquente et diversifiée de logements, maintenir une qualité et une diversité résidentielle en contenant les extensions urbaines,
- Renforcer l'attractivité économique et créer des pôles d'emplois,
- Organiser durablement les déplacements (transports en commun, modes doux)
- Préserver le patrimoine naturel, écologique et environnemental.

Il a présenté le plan de référence de la polarité qui identifie et détaille les espaces à enjeux en termes d'organisation urbaine et d'accueil de services au niveau du bassin de vie.

5. RESEAUX DE LA RUE DU CHAMP GRIPPON

M. JOULIN rappelle le projet d'alimentation électrique souterraine prévue dans la rue du Champ Grippon ainsi que le souhait qui avait été émis par le Conseil Municipal, le 18 février 2010, de solliciter un chiffrage pour l'enfouissement éventuel du réseau France Télécom et de prévoir la pose d'un fourreau d'éclairage public afin d'alimenter l'abri de car situé au début de cette voie.

Les services du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (S.I.E.M.L.) ont adressé les estimations financières sollicitées qui s'élèvent à :

1. 893,73 € pour le fourreau d'éclairage public pour la desserte de l'abri de car,
2. 28 990,51 € pour l'enfouissement du génie civil France Télécom,
3. 1 306,03 € pour le câblage télécom.

M. JOULIN fait observer que les travaux électriques démarreront quant à eux à partir du 10 mai 2010. Il précise que le conseil doit se prononcer très rapidement sur l'opportunité ou non de réaliser l'enfouissement des réseaux France Télécom de manière à ce que ceux-ci puissent être réalisés concomitamment avec les travaux électriques.

Un débat s'est instauré au cours duquel il a été déploré que cette dépense, non prévue, n'ait donc pu être inscrite au budget de fonctionnement 2010, tout en soulignant le bien-fondé de procéder à l'enfouissement global des réseaux une fois pour toute dans cette voie. Le conseil municipal, unanime, s'est prononcé en faveur d'une réalisation de ces travaux en mandatant M. JOULIN pour négocier le quantitatif et les estimations financières avec le S.I.E.M.L.

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- M. HOUET a indiqué que 11 élus de Brain ainsi que d'autres élus des communes voisines ont été initiés à l'utilisation du défibrillateur entièrement automatisé lors des séances qui se sont tenues les 7 et 8 avril 2010.
- M. HOUET a également fait part au conseil que l'architecte, M. CORDIER, a réalisé un état des lieux du Presbytère. Il a aussi proposé un avant-projet chiffré d'aménagement de logements dans cet immeuble. L'ensemble fera l'objet d'un examen approfondi par la commission Bâtiments.
- M. LECROIX rappelle la randonnée cyclo et pédestre organisée par le Brain Andard Cyclotourisme le 2 mai 2010 à Brain.
- Le conseil municipal est invité :
 - Le 24 avril 2010 à 11h00 à la salle des fêtes de Bauné au vernissage de la 1^{ère} exposition de peinture intitulée « Bauné aime les arts ».
 - Le 9 mai 2010 à partir de 15h00 au Complexe Sportif Jean Cherré à la finale du tournoi de tennis ainsi qu'au vin d'honneur qui clôturera cette manifestation.
 - Le 22 mai 2010 au 6^{ème} tournoi de football des 13 et 15 ans, le 23 mai 2010 au 21^{ème} tournoi régional Poussins et Benjamins qui se dérouleront au Complexe Sportif Jean Cherré ainsi qu'au vin d'honneur qui se tiendra le 23 mai 2010 à partir de 12h00.
- Les dates des prochaines réunions de conseil municipal sont les suivantes :
 - Jeudi 27 mai 2010
 - Jeudi 24 juin 2010
 - Jeudi 26 août 2010
 - Jeudi 30 septembre 2010
 - Jeudi 28 octobre 2010
 - Jeudi 25 novembre 2010
 - Jeudi 16 décembre 2010

Le secrétaire de séance
Patrick CHARTIER

Vu, le Maire
Daniel JOULIN